

## LE COIN DE LA HALA'HA

### Que fait-on d'un objet trouvé?

La Torah (Exode 23:4) recommande de ne pas dédaigner un objet abandonné mais de s'efforcer d'en retrouver le propriétaire.

S'il est possible que l'objet ait été posé intentionnellement ou s'il est préférable de laisser l'objet car son propriétaire se doute qu'il risque de se trouver là, on ne le ramassera pas.

S'il s'agit d'argent, de documents importants ou d'objets de valeur, on les remettra à la police. Pour d'autres objets, on annoncera la trouvaille par affiches dans les endroits fréquentés (synagogues, épiceries etc...). On rendra l'objet à celui qui prouvera qu'il en est le propriétaire car il aura donné des signes distinctifs que lui seul peut connaître.

On fournira beaucoup d'efforts pour rendre un objet trouvé à son propriétaire mais on n'est pas obligé de perdre de l'argent pour cela. Si on publie une annonce dans un journal, on pourra par la suite demander au propriétaire le remboursement des frais engagés.

On demandera à un Rav comment considérer un objet trouvé si le propriétaire est introuvable.

F. L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh)

**ParisCacher**  
 ParisCacher<sup>®</sup>, est le premier journal gratuit de petites annonces de notre communauté, distribué tous les mois à 20.000 exemplaires dans l'ensemble des points de vente Cacher de Paris et d'Ile de France.

Pour les particuliers les petites annonces sont gratuites. Parution de juillet<sup>®</sup>, rédigez et renvoyez votre petite annonce à : ParisCacher<sup>®</sup>, 38 rue de Moscou - 75008 Paris, ou faxez la au **01 44 70 49 46**

Electro-ménager • Hi-Fi • Meuble • Informatique • Mobilier • d'occasion • Immobilier • Auto • Moto • Emploi • Recherche • Mariage • Petite annonce • Intercourt.

Tél. : **0805 020 009** appel gratuit sur portable

Thème de publication de juillet, en vente dans nos bureaux jusqu'au 31 juillet

**CHAUSSURES**  
**Emilio Balaton**

**"Spécial Promotion"**  
 jusqu'au 31 mai 2005

- Homme & Femme
- Rayon enfant du 16 au 34

**de 11h à 19h**  
 20, rue Juliette Dodu - 75010 Paris  
 M<sup>o</sup> Colonel Fabien - Bus: 46 - 75

**Tél: 01 42 02 22 99**

FABRICANT VENTE DIRECTE  
**LAMYREVE**

Réfection de vos literies et sièges, canapés, sommiers, matelas, tête de lit et pied de lit

Devis gratuit sur simple demande au **01 47 00 73 55**

ou sur notre site [www.lamyliterie.fr](http://www.lamyliterie.fr)

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris  
 Métro: Voltaire ou Bastille

**Garage Direct Auto**

**CARROSSERIE, PEINTURE, MÉCANIQUE**

Ouverture de notre nouvel espace de vente de voitures d'occasions

43, chemin des Vignes-Bobigny  
 Tél: 01 48 44 00 88

Agréé par des compagnies d'assurances



**Israël FIXE au tarif local!** 0,014 €

Appelez le **0811 65 48 48**  
 puis composez le n° de votre correspondant

**SANS INSCRIPTION ! SANS ABONNEMENT ! SANS CODE!**

<b>Israël FIXE</b>	<b>Europe FIXE</b>
<b>USA FIXE+GSM</b>	<b>Europe FIXE+GSM</b>
<b>Canada FIXE+GSM</b>	...

Service clientèle 7j/7 de 8h à 20h **0811 600 384** [www.no.limits.telecom.com](http://www.no.limits.telecom.com)

**SILVER STORE**

Votre spécialiste du cadeau judaïca et de l'article religieux vous garantit des prix bas toute l'année et ne finit pas de vous étonner.

Ces prix sont garantis toute l'année

**Facilités de paiement**

'HITAT CUIR	<del>90€</del>	<b>50€</b>
BOUGEIRS DE LA RABETSSEN (copie)	<del>1260€</del>	<b>770€</b>
TALIT GADOL 'HABAD (avec soie)	<del>120€</del>	<b>90€</b>
KOS KIDOUCH argent massif avec assiette	à partir de <del>90€</del>	<b>60€</b>

Argenterie, Reliures cuir, Broderies, Peintures/Litho & Photos, Articles religieux (Teflines, Mezuzot, Talit, Meguilot, Sefer Torah, Parokhet, Bima, Kisse Elihaou, Tableau du souvenir...), Articles judaïca (artisanat israélien, cristal, verre, pierre de Jerusalem...), Librairie.

Disponibles toute la 'hassidout 'Habad aux prix les plus bas du marché. Remises accordées aux chlou'him et aux baté 'habad.

**SILVER STORE: 69, rue Petit 75019 Paris**  
 Tel 01 42 00 13 60

**Grandes bougies de Lag Baomer 5€**

**J.R. SCOOTER**

PIAGGIO Vespa GILERA

**ACHAT, VENTE, RÉPARATION EXPRESS**

**LES SPÉCIALISTES DU PIAGGIO**

224, rue Lafayette - Paris 10<sup>e</sup>  
[www.jrscooter.fr](http://www.jrscooter.fr)  
**Tél: 01 42 05 44 02**  
 fax: 01 42 05 44 51  
 Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 20h

**ACHAT - VENTE - LOCATION**  
**ESTIMATION GRATUITE**

Agence Immobilière Flat Shop

**Enfin une agence immobilière au service de la communauté!**

48, rue Falguière - 75015 Paris  
**Tél: 01 43 22 43 49**  
**Fax: 01 43 22 67 83**

**VOTRE BOÎTE DE TSÉDAKA EST PLEINE!** **Merci de la rapporter au Beth Loubavitch: 8, rue Lamartine - 75009 Paris** **ou de nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60**

**NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VENIR LA CHERCHER**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

# La Sidra de la Semaine



**35**  
38<sup>ème</sup> année

→ CHABBAT PARACHAT BE'HOUKOTAÏ - Avot 4 - 28 MAI 2005 / 19 IYAR 5765

## Editorial

### Autour de la lumière

*Il existe des dates qui laissent le sentiment fort, après qu'on les a traversées, que rien ne sera plus jamais pareil. C'est ainsi que Lag Baomer est vécu, en fin de semaine, avec une intensité que l'écoulement du temps ne parvient pas à affaiblir. Et cette journée laisse en chacun une impression ineffaçable.*

*Certes, ce jour est celui où, dans toutes les communautés, on célèbre la Hilloula de Rabbi Chimon Bar Yo'haï, jour de son départ de ce monde, cette occasion de se lier avec l'un des plus grands sages de la tradition juive. Il est aussi celui où, comme chaque année, les enfants sortent jouer dans les bois, souvenir d'un temps où ils devaient se cacher dans les forêts pour étudier la Torah, interdite par l'occupant romain. Chacun de ces points revêt une importance indéniable. Cependant, si Lag Baomer marque son temps, c'est d'abord parce qu'il projette une lumière que nul ne peut ignorer.*

*En effet, la tradition rapporte que Rabbi Chimon Bar Yo'haï fut l'auteur du Zohar et cette phrase seule suffit à dire que c'est toute une sagesse ou, mieux encore, toute l'essence de la Sagesse qui est ici soulignée. L'œuvre de Rabbi Chimon fut de révéler cette Sagesse dans le monde, d'y projeter sa lumière afin que celui-ci ne soit plus jamais obscur. Et l'univers en fut, pour toujours, transformé. Car cet accomplissement ne se limite pas à sa génération. Une telle lumière est faite pour grandir et, si elle fut d'abord réservée à une petite minorité de sages et d'érudits, elle devint au fil des siècles, au travers des enseignements de Rabbi Its'hak Louria et du Baal Chem Tov, l'apanage de tous. Est-ce la raison qui fait de Lag Baomer une journée si attendue par tous? Sans doute. Les hommes, par nature, se rassemblent autour de la lumière.*

**H. Nisenbaum**

## Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

### Le travail, source de subsistance

La Sidra de Be'hokotaï (Vayikra 26:3-2:34) s'ouvre avec la promesse de D.ieu d'une prospérité matérielle accordée à celui qui adhère à Ses commandements: "si tu vas selon Mes statuts et gardes Mes commandements et les accomplis, Je te donnerai la pluie en son temps et la terre donnera ses produits et les arbres des champs fourniront leurs fruits..." et elle continue en énumérant les multiples bénédictions qui couleront lorsque nous accomplirons le plan Divin pour la vie sur terre.

De nombreux commentateurs s'interrogent sur l'emphase portée sur la récompense matérielle pour l'observance des mitsvot. Des récompenses spirituelles attribuées à l'âme une fois qu'elle est libérée des contraintes et des limites du corps ne renverraient-elles pas plus adéquatement à une vie basée sur la volonté de D.ieu?

Le Rabbi approche cette problématique sous un angle législatif.

Si nous utilisons la loi de la Torah comme critère, quelles sont les "obligations" de D.ieu à notre égard lorsque nous accomplissons la tâche qu'Il nous enjoint? Y a-t-il une base légale à nos prières quotidiennes pour la vie physique, la santé et la subsistance?

Afin de définir les obligations légales de D.ieu à notre rencontre, il nous faut d'abord définir notre relation légale avec Lui. En fait, il existe trois modèles de cette relation: l'esclave, l'employé et le partenaire.

Auquel de ces modèles notre vie se conforme-t-elle? Cela dépend entièrement de nous. Le Talmud (Meguilah 12b) déclare: "à la manière dont l'homme se mesure, il est mesuré". D.ieu nous laisse définir notre vision de la vie et notre relation avec Lui et c'est réciproquement qu'il se lie alors à nous.

Certains tendent à se considérer comme les esclaves d'un maître



## → Chabbat Parachat BE'HOUKOTAÏ

Horaires d'entrée du Chabbat

### → PROVINCE

> Strasbourg	<b>21.01</b>	> Nice	<b>20.42</b>
> Lyon	<b>21.00</b>	> Nancy/Metz	<b>21.07</b>
> Marseille	<b>20.49</b>	> Grenoble	<b>20.53</b>
> Bordeaux	<b>21.18</b>	> Montpellier	<b>20.55</b>
> Toulouse	<b>21.05</b>	> Lille	<b>21.26</b>

Paris & Région Parisienne

Entrée : **21h20** - Sortie : **22h43**

à partir du dimanche 22 mai

Heure limite du Chema : **9h53**

Pose des Téléphones : **4h37**

# Vivre avec la Paracha

suite de la page 1

autoritaire: "Je n'ai pas demandé à naître, je n'ai pas été consulté quand les lois gérant la vie ont été formulées. Tout ceci m'a été imposé, comme les Ethiques de nos Pères le formulent: "contre ta volonté tu es né, contre ta volonté tu mourras". Mon maître est tout puissant, je n'ai qu'à accomplir Ses commandements."

D'autres adoptent l'attitude moins passive de l'employé. "J'ai un travail à accomplir et j'y investirai tous mes efforts. D.ieu n'a-t-Il pas promis de récompenser mon labeur? Il est vrai que nos Sages ont établi qu'il n'y a pas de récompense dans ce monde, mais il est certain que les récompenses du monde futur feront plus que de simplement rétribuer mes efforts présents." C'est la vision qu'offre Rabbi Tarfon dans ses paroles qui concluent le second chapitre des Ethiques de nos Sages.

Enfin d'autres considèrent la vie comme un partenariat. Eux aussi sont esclaves dans la mesure où ils reconnaissent la domination absolue de D.ieu sur leur vie; ils sont également des employés dans le sens où ils sont conscients qu'il a défini leur tâche dans la vie et a promis de les récompenser pour leurs efforts. Mais ils croient également que l'homme a été pourvu de l'aptitude à faire de sa vie un partenariat avec D.ieu. Comme associés de D.ieu, ils développent leur personnalité et leur monde en accord avec la volonté divine, non parce qu'ils le doivent, pas simplement pour «faire leur travail» mais comme une entreprise personnelle. La vie est une aventure qu'ils partagent avec D.ieu, une aventure conçue et rendue possible par Lui mais nourrie par leurs propres initiatives et ambitions.

## L'analyse de la Torah

Comment la Torah analyse-t-elle ces trois modèles de la relation entre l'homme et D.ieu?

A première vue, il semblerait que quelle que soit la manière dont nous définissons notre relation avec D.ieu, notre labeur pour Lui ne L'oblige en aucune façon vis-à-vis de nous, en tous les cas pas dans nos besoins et désirs matériels.

Mais un regard plus précis révèle une série de lois commandées par D.ieu dans la Torah et qui L'obligeraient à pourvoir à nos besoins quotidiens dans les trois cas, que nous définissions nos relations avec Lui comme celles d'un esclave, d'un employé ou d'un partenaire.

L'esclave: "le maître a le devoir de rendre son esclave ou sa servante hébreux égaux à lui-même dans l'alimentation, les vêtements et le

logis. "Tu ne peux manger du pain raffiné et le faire manger du pain brut, boire du vin vieux et le faire boire du vin nouveau, dormir dans des fibres douces et le faire dormir sur la paille..."

Ainsi a-t-il été dit que celui qui acquiert un esclave acquiert un maître" (Michné Torah-Kidouchin 20a).

Dans Bamidbar 23:24-25, nous lisons: "quand tu pénètres dans le vignoble de ton prochain (comme employé) tu peux manger des raisins à satiété... Quand tu pénètres dans le champ de ton prochain, tu peux ramasser des graines avec tes mains..." Nos Sages expliquent ces versets ainsi: «aux travailleurs employés pour récolter les produits de la terre qui n'a pas encore atteint son état final... l'employeur doit permettre de manger du produit qu'ils travaillent". Cela est indépendant du salaire dû par l'employeur au terme de l'engagement.

Le partenaire: une loi concernant le partenariat correspond à notre relation avec le Tout Puissant: "si une personne donne des œufs à un fermier pour que ses poules les couvent et qu'il élève les poulets, avec la condition que le profit soit divisé entre eux, elle est aussi obligée de lui payer les frais d'élevage et de nourriture" ( Michné Torah). Ne confier cette tâche que pour la promesse du partage serait une violation de l'interdiction de la pratique de l'usure. Ainsi quand D.ieu nous donne un monde à développer et à perfectionner comme un partenariat, la loi de la Torah Le mandate également pour pourvoir à nos dépenses quotidiennes engagées par ce travail.

Ainsi lorsque nous nous adressons à D.ieu par la prière, nous pouvons le faire, confiants que quel que soit le niveau que nous avons atteint dans notre identification de notre mission sur terre, que ce soit celle de l'engagement d'un partenaire, ou seulement la responsabilité d'un employé ou encore la résignation d'un esclave, Il pourvoira certainement à nos besoins et nous bénira par la santé, la subsistance et la tranquillité.

*Pour l'élévation de l'âme  
et à la mémoire de*

**Fiby bat Simon ל"י**  
**OHAYON**

*décédée le*  
**24 Adar Chéni 5765**  
*4 avril 2005*

*Offert par ses enfants et petits-enfants*



## Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

### Samedi 28 mai - 19 Iyar

**Mitsva positive n° 109** : Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillés.

**Mitsva positive n° 237**: C'est le commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du bœuf, comme il est dit: "si un bœuf heurte un homme..."

### Dimanche 29 mai - 20 Iyar

**Mitsva positive n° 240**: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet du bétail qui cause des dommages dans le champ d'autrui.

### Lundi 30 mai - 21 Iyar

**Mitsva positive n° 238**: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne la loi de la citerne, comme il est dit: "si quelqu'un découvre une citerne..."

### Mardi 31 mai - 22 Iyar

**Mitsva positive n° 241**: Il s'agit du commandement nous incombant au sujet de la loi du feu, comme il est dit: "si le feu en s'étendant gagne des buissons..."

### Mercredi 1<sup>er</sup> juin - 23 Iyar

Même étude que la veille.

### Jeudi 2 juin - 24 Iyar

**Mitsva négative n° 244**: C'est l'interdiction qui nous est faite de voler de l'argent.

**Mitsva positive n° 239**: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du voleur, auquel nous devons réclamer un double dédommagement ou un paiement correspondant à quatre ou cinq fois la valeur de l'objet ou que l'on peut mettre à mort s'il est pris sur le fait, agissant clandestinement ou bien encore en train de vendre et également en ce qui concerne toutes les punitions sanctionnant le voleur comme c'est précisé dans la Torah.

### Vendredi 3 juin - 25 Iyar

**Mitsva positive n° 208**: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller à la justesse des poids, des balances et des mesures justes et de vérifier minutieusement leur exactitude.

**Mitsva négative n° 271**: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tricher dans l'arpentage des terrains, dans les mesures et dans les poids.

**Mitsva négative n° 272**: Il nous est interdit de conserver dans nos maisons des poids et des mesures défectueux, même si nous ne nous en servons pas.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot  
sur notre site [WWW.LOUBAVITCH.FR](http://WWW.LOUBAVITCH.FR)

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par  
"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris  
Directeur de la publication: Y. Benhamou  
Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris  
Tiré à 25 000 exemplaires ISSN 1762 - 5440

Il est bien connu que le mouvement Loubavitch ne se mêle pas de politique et n'a jamais exigé de poste ministériel ou autre. Cependant en 1989, le Rabbi a fait une entorse à ce principe - et une seule fois - en demandant à ses 'Hassidim en Israël d'aider par tous les moyens à la réussite de la liste "Guimel", celle représentant la mouvance orthodoxe 'hassidique. Les 'Hassidim ont déployé tous leurs efforts, comme des soldats dévoués. Dans toutes les occasions, ils ont encouragé avec courtoisie leurs compatriotes à voter "Guimel". Effectivement cette liste rencontra un succès qui étonna tous les observateurs.

Quand un 'Hassid demandait à un autre Juif de voter "Guimel", il expliquait que telle était la volonté du Rabbi et que celui qui agissait comme le Rabbi le demandait méritait certainement toutes les bénédictions. Nombreux sont les 'Hassidim qui, de leur propre initiative, envoyèrent une lettre au Rabbi en mentionnant les noms de toutes les personnes qui s'étaient effectivement engagées à voter "Guimel". Voici ce qui arriva à ce propos à Reb Yekoutiel Lippé de Jérusalem. Comme vous allez le comprendre, nous ne pouvons pas dévoiler le nom de famille de cet homme, comme il nous l'a demandé:

"Je suis né, j'ai étudié et j'ai passé toute ma vie à Jérusalem, dans le quartier de Mea Shearim. Mes parents m'ont donné une éducation orthodoxe. D'ailleurs je fais partie du cercle très fermé des partisans de "Toldot Aharone" qui considèrent que la création de l'état d'Israël était contraire à la volonté de D.ieu et qu'il ne faut pas s'y associer. Nombre d'entre nous n'ont pas de carte d'identité ou de passeport, ne votent pas, refusant même les diverses allocations auxquelles ils pourraient prétendre etc... J'ai maintenant cinquante ans: je n'ai jamais quitté Jérusalem et j'espère ne jamais la quitter.

Je me suis marié à 18 ans mais à notre grande douleur, nous n'avons pas eu d'enfant. Nous avons consulté les plus grands spécialistes - et pour cela, nous avons emprunté des sommes colossales à de nombreuses caisses de bienfaisance - mais rien n'y faisait. Les examens et les traitements se multipliaient et les déceptions également. Je finis par accepter le pronostic du premier

médecin que nous avons consulté: seule la prière pourrait être efficace! Bien sûr, nous avons déjà prié, de tout notre cœur mais cette fois nous avons décidé de nous rendre tous les soirs devant le Kotel, le Mur Occidental, et d'y réciter tout le livre de Tehilim (Psaumes). Nous l'avons fait pendant quatre ans, dans la pluie, la neige, le vent, la chaleur et le froid. Puis nous avons baissé les bras, comme résignés. Après 14 ans de mariage, nous n'avions plus aucun espoir mais nous avons découvert que nous pouvions parler d'autre chose...

Un soir d'octobre 1989, on frappa à la porte. C'était deux jeunes garçons de Yechiva, des Loubavitch. Ils ont demandé la permission d'entrer et nous ont expliqué que le Rabbi avait demandé de voter "Guimel". J'ai éclaté de rire en précisant que j'adhérais à "Toldot Aharone" et que tout cela ne m'intéressait pas. Ils ont insisté: ils respectaient mon opinion mais il s'agissait, dirent-ils, de l'honneur du Baal Chem Tov, fondateur du 'Hassidisme etc... En constatant la fermeté de mes opinions, ils ont pris congé poliment non sans nous laisser des prospectus et ont frappé à la porte d'autres "clients" potentiels.

Après leur départ, ma femme a lu attentivement leurs papiers et me fit remarquer que celui qui voterait comme le Rabbi l'avait demandé mériterait de grandes bénédictions.

J'étais furieux: pour moi, il n'était pas question de voter et d'ailleurs je n'avais même pas de carte d'identité alors que ma femme en possédait une. La tension monta dans notre foyer: ma femme me suppliait de tenter encore notre chance! De guerre lasse, j'acceptai.

Elle téléphona au centre Loubavitch le plus proche. De mon côté, je ne pouvais vraiment pas entreprendre les démarches pour établir cette fameuse carte: c'était trop contraire à mes principes! Qu'à cela ne tienne, les Loubavitch le firent pour moi et envoyèrent une lettre au Rabbi en mentionnant mon nom et celui de mon épouse. La veille des élections, je n'arrivai pas à dormir tant j'étais effrayé à l'idée de la "faute" que j'allais commettre. Les Loubavitch, compréhensifs, m'envoyèrent une voiture discrète et m'accompagnèrent dans cette épreuve difficile, jusqu'au bureau de vote. D.ieu

## "Votez Guimel!"

merci, aucun de mes voisins ne se rendit compte de ma "trahison"!

Et nous avons attendu la suite... Le miracle ne venait pas... Je m'en voulais déjà d'avoir agi contre mes principes.

Un jour, près du Kotel, j'aperçus un stand de Téfilines tenu par un Loubavitch. Je l'abordai, furieux: "Pourquoi avez-vous menti? Vous avez promis que ceux qui voteraient "Guimel" mériteraient toutes les bénédictions et je n'ai toujours pas d'enfant!" Interloqué, le jeune homme me fit remarquer: "Si vous avez des réclamations, adressez-vous au Rabbi lui-même!"

J'ai parlé à mon épouse. Elle remarqua: "Il a raison! Ecris!"

Ecrire au Rabbi de Loubavitch? Encore une épreuve! Mais au bout d'un an et demi d'attente déçue, je m'y résignai. J'écrivais donc au Rabbi que malgré mes principes, j'avais non seulement voté mais voté "Guimel" - pour mériter sa bénédiction et avoir enfin un enfant. Trois semaines plus tard, je trouvais dans ma boîte aux lettres une lettre du Rabbi. Il écrivait qu'il mentionnerait ma demande sur le tombeau du Rabbi précédent. Mais après la signature, il y avait une note: "A propos de ce qu'il écrit en ce qui concerne une promesse etc... Je n'en connais pas la source, mais grande est la confiance dans les Sages pour faire descendre la bénédiction de D.ieu dans les sujets qu'il a mentionnés".

De fait le Rabbi voulait dire que même s'il n'avait jamais rien promis, le fait que j'ai voté "Guimel" uniquement parce qu'il l'avait demandé, me faisait mériter d'obtenir ce que je désirais tant.

Terrassée par l'émotion, ma femme n'arrêtait pas de pleurer. Et mes yeux aussi étaient humides... Trois semaines plus tard, elle m'annonça qu'elle était enceinte.

"Après dix-sept ans de mariage, elle mit au monde notre seul et unique fils, que D.ieu le bénisse pour qu'il grandisse en bonne santé et nous donne toutes satisfactions!"

Arié Samit  
Kfar Chabad

Traduit par Feiga Lubecki



## Étincelles de Machia'h

### ● Deux perfections

Il existe deux manières de révélation de la Lumière Divine dans le monde:

- la descente de la Lumière ici-bas: le monde ne change pas vraiment mais la lumière vient, malgré tout, y apparaître;
- l'élévation du monde: le monde s'élève tant qu'il devient le digne réceptacle de la Lumière.

Lorsque le Machia'h viendra, les deux mouvements coexisteront amenant la perfection de la Lumière comme celle de son réceptacle.

(d'après Likoutei Torah, Parchat Réé, p.26a) H.N.

## HORIZON EXAMS <sup>בית</sup>

### SOUTIEN SCOLAIRE

### COURS PARTICULIERS

- > suivi personnalisé
- > du primaire au supérieur
- > des professeurs pédagogues

50%  
de réduction  
d'impôts

☎ 01 48 08 53 59

[www.horizonexams.fr](http://www.horizonexams.fr)